



Programme 2004

Projet n° 01-20

Date limite de réception des réponses : **15 juillet 2004**

Approche méthodologique intégrée pour l'évaluation des impacts environnementaux des filières de valorisation des résidus minéraux

Etude prospective

Contexte :

La gestion des déchets minéraux est soumise à un encadrement réglementaire qui le plus souvent les distingue en fonction de leur origine (MIOM, REFIOM, MIDI, REFIDI, cendres de combustion du charbon, résidus d'incinération de boues de STEP, etc,...).

En ce qui concerne la valorisation matière des déchets, on est en présence d'un quasi-vide réglementaire, et on peut se poser la question d'une approche en fonction de leur impact environnemental dans un contexte d'usage donné, de préférence à une approche selon leur origine.

Une première contribution dans ce sens réside dans la méthodologie Ademe d'évaluation de l'écocompatibilité des déchets (Ademe, 2002). Toutefois, si cette méthode, ainsi que d'autres approches voisines, telles que les EDR écologiques, permettent d'évaluer l'impact environnemental de scénarios de valorisation de déchets minéraux à l'échelle locale, elles ne prennent pas en compte le gain environnemental observé à une échelle plus globale et lié notamment à la non utilisation de matériaux neufs substitués par les résidus minéraux (sable, granulats,...). Or, les impacts de la chaîne d'extraction et de transport de ces matériaux neufs ne sont pas négligeables. Une approche globale pourrait alors être réalisée par des méthodes de type analyses de cycles de vie (ACV), mais celles-ci sont souvent peu performantes en matière d'évaluation des impacts environnementaux locaux.

Objectif de l'étude :

L'étude proposée peut être résumée de la manière suivante : *comment intégrer dans des études de type « ACV » des résultats relatifs à des impacts environnementaux locaux obtenus à partir d'études d'évaluation des risques ?*

Cette réflexion est à conduire pour les principales filières de valorisation matière de déchets minéraux.

Programme de travail :

- Synthèse des principaux déchets industriels minéraux susceptibles de faire l'objet d'une valorisation matière,
- Synthèse des principales filières de valorisation matière existantes (remblai routier,...). Propositions de 3 filières à retenir pour une étude approfondie (validation du choix de ces filières au cours de l'étude avec le comité de suivi mis en place par RECORD),
- Définition des limites des systèmes à considérer (pour les ACV). Ils devront prendre en compte le cycle de vie des matériaux substitués (sable, granulats,...),
- Etude bibliographique internationale concernant des évaluations d'impacts environnementaux (EDR et ACV) appliquées à des filières de valorisation des résidus minéraux,
- Synthèse de la réglementation européenne encadrant la valorisation des déchets minéraux,
- Perspectives argumentées pour une approche intégrée de l'évaluation des impacts environnementaux des filières, et mise en lumière des points restant à développer (notamment les outils dédiés utilisables dans la pratique). **La présente étude ne comprend toutefois pas la rédaction par le prestataire d'une méthodologie intégrée finalisée.**
- Proposition d'éléments de cahier des charges pour un programme visant à l'établissement et la rédaction d'une méthodologie intégrée d'évaluation des impacts environnementaux des filières de valorisation des résidus minéraux.

Durée de l'étude :

12 mois

Cadre budgétaire :

30 000 EUR. HT

Date limite de dépôt des offres :

15 juillet 2004

Remarque :

Des variantes du cahier des charges peuvent être proposées sous réserve d'une argumentation et d'un respect du cadre budgétaire.